

## A l'intention des clubs et associations sportives

Nos réf Suivi par Fonction

Direction : Sports, Jeunesse et Vie Associative Service : Sport et Vie Associative

Téléphone: 04 77 34 12 00

Saint Etienne, le 14/06/2021 Objet : Bourse aux jeunes athlètes 2021

Madame, Monsieur

Vous le savez, la pandémie de COVID19 a lourdement impactée les activités économiques, culturelles, sociales, associatives et sportives. Afin de ne pas pénaliser les athlètes qui auraient obtenu des résultats sportifs significatifs depuis septembre 2020, la Ville de Saint-Étienne reconduit cette année la bourse de soutien à la pratique de haut niveau.

Ainsi, vous trouverez ci-joint le dossier de candidature à compléter en lien avec le ou les athlètes de votre club éligible(s) à ce dispositif. Ce dossier est à retourner par courrier à l'adresse sports@saint-etienne.fr, au plus tard le 30 septembre 2021, délai de rigueur. J'attire votre attention sur le fait que tout dossier remis hors délai ou incomplet ne sera pas examiné.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes cordiales salutations.

Pour le Maire et par délégation,

L'adjointe déléguée

**Brigitte MASSON**